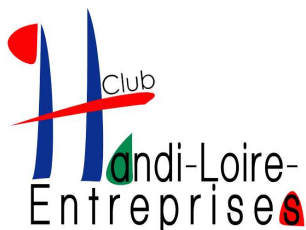


**PROJET 2007 : FORMATION DE DEMANDEURS D'EMPLOI HANDICAPES EN
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION**



**« Qualification de travailleurs handicapés par
le biais de contrats de professionnalisation »**

Suite à la réussite de l'action « Qualifier des travailleurs Handicapés sur la plaine du Forez » menée en 2006 – 2007 qui a permis l'intégration de 13 personnes en contrats de professionnalisation (magasinier/cariste ou conducteur de lignes), nous souhaitons sur 2007 rééditer l'action sur l'ensemble du département.

Je souhaite participer à l'opération collective contrats de Professionnalisation

- a. Pour la formation magasinier – cariste*
- b. Pour la formation « conducteur de systèmes de production automatisés »*
- c. Autres souhaits de formation*

Précisez :

.....

.....

.....

Je ne souhaite pas participer à l'opération

Dans le cadre de contrats de professionnalisation, vous pouvez bénéficier d'aides de l'AGEFIPH (de 1525 à 3050 euros par tranche de 6 mois) et de mesures complémentaires en fonction des candidats (aides de l'Etat, de l'Assedic).